#10 PRINCIPES POUR RÉUSSIR LA REFORESTATION À MADAGASCAR

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ALAMINO
AGORA DES PAYSAGES ET DES FORÊTS DE MADAGASCAR

INDRI
INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT
LA RESTAURATION ECOLOGIQUE
ET L'INNOVATION

UNE URGENCE NATIONALE

Le recul des forêts et la dégradation des paysages sont alarmants, avec des impacts graves (érosion, désertification, sécheresses, inondations, etc.), encore accentués par le changement climatique. L'Île Rouge doit redevenir l'Ile Verte : cette conviction est partagée par les autorités, la société civile, les entreprises, les partenaires techniques et financiers, et une grande partie de la population. De plus en plus d'acteurs s'engagent.

DES DÉFIS À SURMONTER

Malheureusement beaucoup d'initiatives de reforestation échouent, par manque d'implication des communautés, de techniques adaptées, de financements, de planification et de suivi. La reforestation est souvent déconnectée des réalités du paysage qui l'entoure. La coordination et le partage d'informations sont insuffisants, trop d'acteurs partent d'une page blanche sans prendre en compte les données disponibles et l'expérience des aînés.

UNE DÉMARCHE COLLECTIVE

Face à ces défis, les membres de l'initiative Alamino ont rassemblé en un document tous les principes clés pour réussir une initiative de reforestation. Ces principes sont la mise en commun des savoirs et de l'expérience d'une grande diversité d'acteurs.

GUIDE PRATIQUE ET STANDARD DE QUALITÉ

Chaque principe est décliné sous forme d'actions clés. Ce document vise un large public, à la fois expert et novice. Certaines étapes pourront sembler évidentes aux spécialistes, mais l'ensemble des points abordés sont importants. Nous demandons aux porteurs de projets de "cocher" le plus d'actions clés possibles et de nous partager leur retour d'expérience pour améliorer ce document.

Nous appelons l'ensemble des porteurs de projets de reforestation à s'engager sur ces 10 principes, essentiels pour réussir le reverdissement de notre pays.

MAX FONTAINE ANDONIRINA

Ministre de l'Environnement et du Développement Durable de Madagascar

Chers alliés et forces du reverdissement,

Ma dévotion pour la cause de la reforestation est profonde et de longue date. Avant même d'avoir l'immense privilège de servir en tant que Ministre de l'Environnement et du Développement Durable, j'étais activement engagé sur le terrain, œuvrant à la restauration de nos précieux paysages dégradés. Ce défi, d'une importance capitale pour notre nation, appelle à l'action de tous.

Mon expérience de terrain m'a appris que la réussite d'un projet de reforestation exige un engagement considérable, une coordination impeccable, et un suivi méticuleux. L'intérêt grandissant de notre population pour le reverdissement est encourageant, mais pour transformer cet intérêt en succès, nous devons voir au-delà de la simple plantation. Il est essentiel de s'engager sur le long terme, de collaborer étroitement avec nos communautés, de veiller à ce que nos efforts de reboisement répondent véritablement à leurs besoins et contribuent positivement à notre biodiversité.

Les "10 principes pour une reforestation réussie à Madagascar" cristallisent ces vérités fondamentales avec une lucidité remarquable. Issus d'une collaboration exemplaire entre le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable et l'initiative Alamino, qui a su rassembler plus de 250 fervents du reverdissement, ces principes ont toute ma confiance et admiration, dans la continuité du travail de ma prédécesseure, Dr. Baomiavotse Vahinala Raharinirina.

Deux ans après leur introduction, ces principes ont guidé de nombreux acteurs dans leur mission. Leur évolution, fruit des retours d'expériences, nous offre aujourd'hui une version encore plus pertinente et accessible. Je tiens à remercier chaleureusement tous ceux qui ont partagé leur expertise et leur vécu pour enrichir ces principes.

Ce document est un étalon pour garantir l'excellence et la durabilité de nos actions de reforestation. J'invite chaque acteur impliqué dans le reboisement à Madagascar — que vous soyez autorités, membres de la société civile, entreprises, ou partenaires techniques et financiers — à embrasser ces 10 principes avec sérieux et détermination. En unissant nos efforts, nous pouvons accomplir ensemble une mission de reforestation pérenne et bénéfique, pour le plus grand bien de notre Nation.

Le Ministère de l'Environnement et du Développement Durable est pleinement ouvert et désireux d'entendre toutes les initiatives novatrices ; nous invitons chaleureusement à une collaboration étroite et à la mise en commun de nos intelligences pour relever ensemble le défi majeur de notre génération : la sauvegarde de notre environnement.

FONTAINE Max Andonirina

#1

S'ENGAGER SUR LE LONG TERME

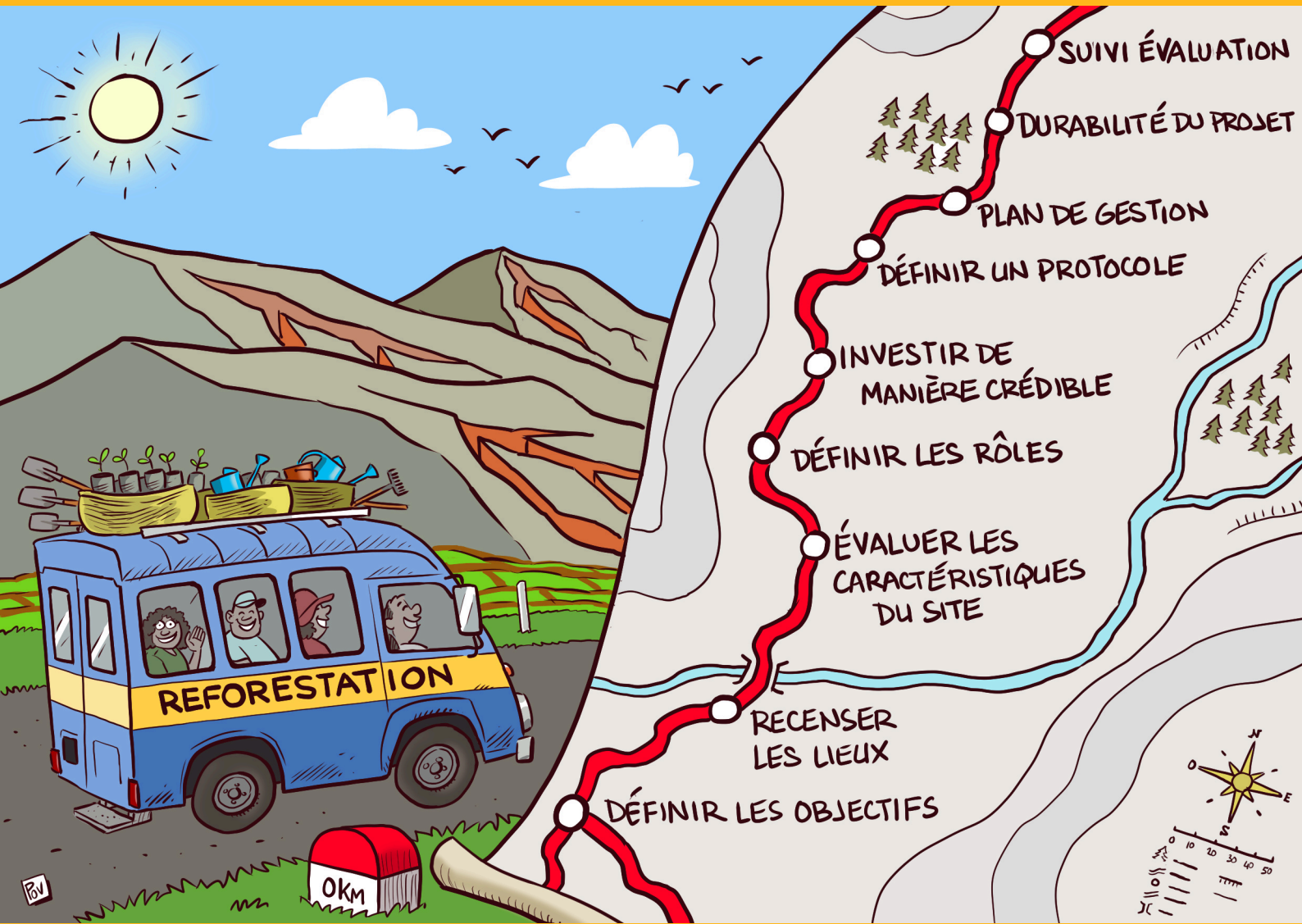

Le reboisement ne se limite pas à la plantation ! La préparation, l'entretien et le suivi sont aussi importants. Comme l'indique la "carte" ci-contre, pour arriver à destination, il faut...

Définir les objectifs : est-ce un reboisement de production (bois-énergie, bois de construction, fruits, etc.), de protection (des sols, bassins versants, ressources en eau, côtes, etc.) et/ou de restauration et conservation des forêts naturelles et de la biodiversité ?

Établir un plan d'aménagement et d'entretien du site (choix des essences, préparation du sol, méthode de plantation, disposition et densité des arbres, arrosage, protection contre la coupe illégale, le feu et le bétail, création et entretien de pare-feux). Bien identifier les personnes impliquées dans chacune de ces étapes.

S'assurer de la viabilité financière du projet, soit par sa rentabilité économique (production de fruits, produits non ligneux, production de bois de chauffe ou de bois d'œuvre avec rotation de coupe), soit par un financement durable.

Investir de manière crédible en évitant à tout prix les projets de reboisement superficiels à seules fins de communication.

Prévoir dès le départ des **moyens suffisants pour l'entretien, le suivi et l'évaluation** du projet, avec des indicateurs pour évaluer le taux de survie des plants sur plusieurs années.

#2

INTÉGRER LA REFORESTATION DANS LE PAYSAGE

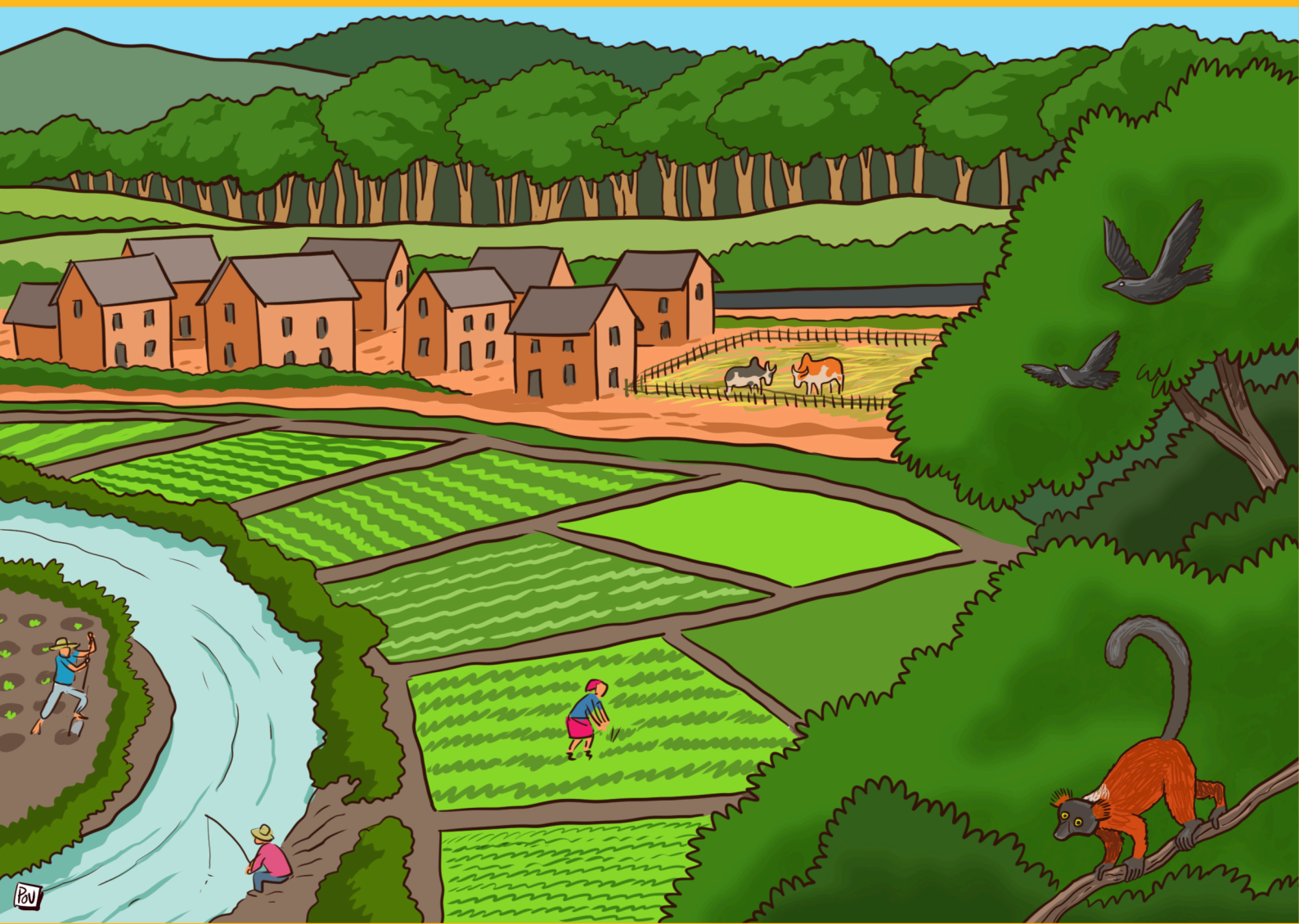

La forêt est un élément majeur de la mosaïque du paysage. La reforestation doit être complémentaire des autres activités alentour, pour que le paysage réponde aux besoins écologiques, économiques et sociaux. Il faut :

Prendre en compte les activités du paysage : agriculture, élevage, pêche, tourisme, artisanat, transport, production d'énergie, etc.

Contribuer au maintien ou à la restauration des grandes fonctions écosystémiques du paysage : ressources en eau, qualité des sols, maintien de la biodiversité.

Prendre en compte la protection des forêts existantes et les possibilités de régénération naturelle de la forêt, ou de régénération naturelle assistée.

Favoriser la protection des espèces animales (lémuriens, oiseaux, etc.) qui ont des rôles importants dans la dissémination des graines et qui contribuent naturellement à la restauration des forêts et du paysage.

Anticiper autant que possible les phénomènes plus larges affectant la zone concernée : changement climatique, insécurité, migrations, grands projets, etc.

#3

PRENDRE EN COMPTE LES INTÉRÊTS LOCAUX

La reforestation doit identifier et prendre en compte les contraintes, demandes et besoins locaux. Cette étape est cruciale pour impliquer et motiver les communautés et les autres acteurs. Il faut :

Consulter les habitants du territoire dès la phase de diagnostic. Quelle est leur situation ? Quels sont leurs besoins, leurs attentes ? Il faut les associer à la définition du projet et des objectifs.

Consulter aussi les autres acteurs locaux : autorités locales, ONG, secteur privé, organisation de la société civile, leaders spirituels et traditionnels.

Assurer que la reforestation reflète ces consultations, répond aux besoins identifiés (bien-être, revenu décent, sécurité alimentaire, ressource en eau, etc.), et valorise les savoir-faire locaux.

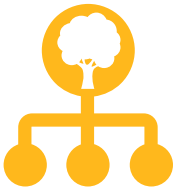

Assurer que les bénéfices du projet soient répartis de manière équitable entre les habitants.

Assurer que les communautés aient un intérêt concret dans le reboisement, afin qu'ils puissent se l'approprier et en prendre soin.

#4

IMPLIQUER LES POPULATIONS LOCALES

La planification et la mise en œuvre doivent inclure étroitement les communautés, structures et autorités locales, en leur fournissant l'appui adéquat. Il faut :

Identifier les structures locales à impliquer, formelles et informelles, représentatives de la diversité des habitants du territoire (jeunes, femmes, différents groupes ethniques, etc).

Conscientiser les maires, les présidents fokontany, les leaders communautaires et spirituels, la jeunesse et toute la population sur les enjeux de la reforestation, à travers par exemple des visites d'échange.

Impliquer ces acteurs dans les actions de sensibilisation, dans la gestion des pépinières (qui doivent être placées au plus proche des habitants et des sites de reboisement) et dans la planification, la gestion et le suivi de la reforestation.

Transférer dans la mesure du possible les moyens (matériels, plants, etc.) et responsabilités à la ou les structures locales identifiées. Leur apporter l'appui nécessaire et veiller à ce que ce transfert soit inclusif, équitable et validé par le fokonolona.

#5

SÉCURISER AU MIEUX LE FONCIER

Les projets de reforestation doivent s'assurer que la population et les acteurs locaux ne soient pas dépossédés des avantages du reboisement. Il existe plusieurs options face aux questions foncières :

Quand c'est possible, reboiser sur un terrain que l'on possède ou dont le foncier est clair, avec un propriétaire motivé.

Dans tous les cas, vérifier qui possède la terre où les arbres seront plantés.

Si nécessaire, travailler avec les autorités pour régulariser le statut foncier du terrain. Si le projet est destiné à une communauté, il faut les aider à avoir des droits.

Si un titre foncier n'est pas possible, trouver des solutions pour que la communauté conserve les bénéfices de la reforestation. On parle alors de "sécurisation d'usage".

Bien étudier la faisabilité avant de faire des promesses aux communautés sur l'octroi de titres fonciers pour les terrains reboisés, pour éviter un mécontentement contre-productif.

#6

BIEN PLANIFIER LA PLANTATION

Pour réussir, il faut reboiser en début de saison des pluies. Cela nécessite d'avoir un bon planning et de le tenir, avec assez de temps pour chaque étape : choisir le site, préparer les pépinières, dialoguer avec les acteurs locaux, prévoir les moyens humains et logistiques, etc.

Définir un calendrier optimal, permettant d'assurer que les jeunes plants soient en terre dès le début de la saison des pluies. Respectez ce planning pour réussir votre plantation !

Déterminer la zone exacte de reforestation. Trouver un lieu où le sol et le climat sont propices, idéalement proche d'une source d'eau pour l'arrosage des pépinières et des plantations. Enregistrer les coordonnées géographiques du terrain pour faciliter le suivi.

Se procurer ou produire des graines ou des plants de qualité. S'assurer de l'origine des graines, respecter les protocoles de germination, faire un tri préalable des plants en pépinière, soigner l'acheminement des plants jusqu'au site de reforestation pour éviter de les endommager ou de les dessécher.

Prévoir des moyens matériels et humains suffisants (transport des participants, eau potable, collation, outils, arrosoirs, poubelles, etc.).

Prévoir la récupération de tous les déchets y compris des sachets en plastiques utilisés pour les jeunes plants, ou utiliser du matériel biodégradable ou réutilisable.

#7

CHOISIR LES BONS ARBRES

Le choix des arbres est une étape cruciale. Il s'agit à la fois d'optimiser les chances de survie des plants, et d'atteindre les objectifs du projet de reforestation : appui aux communautés, restauration des écosystèmes et de la biodiversité, résilience climatique, etc. Il faut :

Prendre en compte les besoins exprimés par les communautés locales (tels que : arbres de rente, arbres fruitiers, bois énergie, arbres à croissance rapide).

Choisir des arbres adaptés au climat et au sol de la zone de plantation. Attention : les eucalyptus consomment beaucoup d'eau, et les pins et les acacias sont envahissants et ne doivent pas être plantés à côté des aires protégées.

Autant que possible, planter des arbres indigènes, c'est-à-dire originaires de Madagascar. Ce point est essentiel pour restaurer les écosystèmes naturels et favoriser la biodiversité.

Anticiper les effets probables du changement climatique, par exemple en choisissant des essences résilientes à la hausse des températures et à l'aridité.

Dans les zones exposées à l'érosion (bassins versants, lavaka, dunes de sables mobiles), intégrer des arbres ou plantes (vétiver, bambou, etc.) ayant la capacité de fixer et de restaurer les sols.

#8

FORMER CORRECTEMENT LES PARTICIPANTS

Il est crucial de mobiliser les bonnes compétences techniques et de former correctement toutes les personnes impliquées. Il faut :

Pour l'élaboration du projet, faire appel à des **personnes compétentes** pour concevoir une reforestation qui réponde au site, au climat et aux besoins locaux.

Former tous les acteurs du projet de reforestation, y compris les communautés locales.

Si nécessaire, former des **formateurs locaux,** qui vont partager l'information avec chaque individu.

Inclure dans la formation, non seulement les techniques de mise en terre, mais aussi l'**entretien et le suivi.** Sensibiliser sur l'importance des arbres et de la forêt.

Utiliser des supports de formation adaptés, notamment des supports visuels en cas d'illettrisme.

#9

SE COORDONNER AVEC LES AUTRES ACTEURS

Les acteurs de la reforestation (autorités, société civile, ONG, secteur privé, partenaires techniques et financiers, etc.) doivent coordonner leurs actions, partager les bonnes pratiques et participer à la résolution des obstacles aux niveaux local et national. Il faut :

Collaborer avec les autorités locales (communes, fokontany, autorités coutumières), pour la définition du projet et son suivi (par exemple pour assurer que les sites de reboisement soient protégés du feu).

Informer la Direction Régionale de l'Environnement et du Développement Durable (DREDD) sur les actions de reforestation prévues, de manière à permettre un suivi cohérent à l'échelle du pays.

Échanger avec les acteurs concernés dans la région, pour partager des solutions et enrichir le projet.

Participer aux concertations locales ou nationales sur le reverdissement, comme par exemple l'initiative Alamino, qui est ouverte à tous.

#10

UTILISER ET PARTAGER L'INFORMATION

Les acteurs de la reforestation doivent éviter de partir d'une page blanche. Il faut au contraire valoriser l'expérience accumulée dans le passé et utiliser les guides et documents existants. Chaque projet doit aussi partager ses propres informations. Il faut :

Prendre en compte les projets et initiatives antérieurs ou en cours sur la zone d'intervention, analyser leurs succès et leurs échecs et capitaliser sur les leçons de ces expériences.

Se procurer les principaux guides et documents préparés par les autorités publiques et les autres acteurs de la reforestation.

Fournir aux auteurs de ces guides des retours d'expérience du terrain permettant d'améliorer les documents disponibles. Par exemple, ne pas hésiter à envoyer des commentaires à INDRI sur les 10 principes (alamino@indri.solutions).

Partager vos propres informations, pour aider les autres acteurs. Publiez les données que vous avez (leçons apprises, informations pratiques, conseils, etc).

DOCUMENTS UTILES

Retrouvez une bibliographie complète et téléchargeable des documents utiles au reboisement via ce QR Code ou ce lien :
indri.solutions/2022/03/01/10-principes-fr

CONTACTS

Ministère de l'Environnement et du Développement Durable

- meddcom5@gmail.com
- +261 34 05 620 73

INDRI, secrétariat de l'initiative Alamino

- lrakotomalala@indri.solutions
- +261 34 30 314 81

PARTENAIRES DE CE PROJET

Nous adressons nos chaleureux remerciements aux partenaires techniques et financiers qui ont soutenu l'élaboration de ce document :

MINISTERE DE L'ECOLOGIE ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE

ALAMINO

AGORA DES PAYSAGES ET DES FORÊTS DE MADAGASCAR

INDRI

INITIATIVE POUR LE DEVELOPPEMENT
LA RESTAURATION ECOLOGIQUE
ET L'INNOVATION